

Conférence du désarmement

13 septembre 2018

Français

Original : anglais

**Lettre datée du 15 février 2018, adressée au Secrétaire général
de la Conférence du désarmement par le Représentant
permanent de la République de Chypre, concernant
la question soulevée dans le document CD/2117**

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que la position de la République de Chypre sur la question soulevée dans le document CD/2117 (29 janvier 2018) de la Conférence du désarmement n'a pas changé par rapport à celle qui était exposée dans les lettres de la République de Chypre dont les textes ont été distribués comme documents de la Conférence du désarmement sous les cotes CD/1439 (13 décembre 1996) et CD/1740 (15 juillet 2004).

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

(Signé) George C. Kasoulides

